

Audit comptable et financier (Cours partiel)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

L'objectif de ce cours est de Permettre aux étudiants de:

- ✗ Comprendre la définition et les objectifs de l'audit;
- ✗ Comprendre la démarche de l'auditeur chargé d'émettre une opinion motivée sur la qualité de l'information, l'efficacité des systèmes d'organisation et de contrôle;
- ✗ Acquérir une méthodologie d'audit opérationnel et en maîtriser les techniques spécifiques;
- ✗ Analyser les problèmes de fonds et de formes posés par l'élaboration de la démarche d'audit comptable et financier.
- ✗ Identifier les caractéristiques de contrôle des principaux cycles comptables de l'entreprise.
- ✗ Evaluer synthétiquement les objectifs de l'audit comptable et financier.

CONTENU PEDAGOGIQUES

Descriptif :

1. Audit financier : concepts
2. Evaluation du contrôle interne
3. Méthodologie de l'audit des comptes
4. Commissariat aux comptes
5. Audit des différents modules et cycles (ventes, achat, charges du personnel,...)

Chapitre préliminaire : Présentation générale de l'audit

- I. Définition du concept d'audit**
- II. Caractéristiques de l'audit**
- III. Les différents types d'audit**
- IV. La mission d'audit et ses différentes phases**
- V. L'audit comptable et financier : un instrument de performance**
- VI. L'audit financier**
- VII. L'audit comptable**

VIII. Présentation générale de l'audit

IX. L'Audit : Démarche comptable et financière

Travail à faire : Quelle différence y a-t-il entre un auditeur et un commissaire au compte?

Travaux d'atelier : Commentez les procédures d'audit comptable et financier

En vous appuyant sur les procédures utilisées dans ce type d'audit (voir documents distribués) à savoir:

- **Contrôles généraux**
- **Immobilisations incorporelles**
- **Immobilisations corporelles (Première séance de travaux d'ateliers)**
- **Immobilisations financières**
- **Stocks (Deuxième séance de travaux d'ateliers)**
- **Clients, ventes et autres produits**
- **Personnel et comptes rattachés (Troisième séance de travaux d'ateliers)**
- **Impôts et taxes**
- **Disponibilités (quatrième séance de travaux d'ateliers)**
- **Valeurs mobilières de placement**
- **Capitaux propres (Cinquième séance de travaux d'ateliers)**
- **Prévisions pour risques et charges**
- **Emprunts et dettes assimilées (Sixième séance de travaux d'ateliers)**
- **Fournisseurs achats charges externes et autres charges**
- **Groupe et associés (Septième séance de travaux d'ateliers)**
- **Autres comptes non traités par ailleurs**
- **Engagements (Huitième séance de travaux d'ateliers)**
- **Résultat d'exploitation**
- **Résultat financier**
- **Résultat exceptionnel**
- **Commissariat aux comptes (Neuvième séance de travaux d'ateliers)**

Chapitre 2 : Caractéristiques de l'audit financier et comptable

- I.** Définition de l'audit financier et comptable
- II.** Les objectifs de l'audit financier
 - L'information financière
 - La fiabilisation de l'information comptable et financière
 - Principe de régularité
 - Principe de la sincérité

- Principe du respect à l'image fidèle

III. Nature et rôle de l'audit financier

IV. Les normes de l'audit financier

- Les normes de travail
- Les normes de comportement
- Disposition de la loi 17/95

Chapitre 3 : La méthodologie de l'audit comptable et financier

- I. Approches méthodologiques : Approches par les risques
- II. Orientation de la mission
 - a. La détermination du seuil de signification
 - b. Identification des domaines significatifs
 - c. L'organisation et la planification de la mission
- III. Evaluation du niveau du contrôle interne
 - Objectifs du CI
 - Principes du CI (principe d'organisation, d'autocontrôle...)
 - Principaux outils (les notes descriptives, les diagrammes de circulation...)
 - Questionnaire du CI
 - Application n°1

Chapitre 4 : Les techniques et outils de contrôle des comptes

- I. Programmes de contrôle des comptes
- II. Techniques de contrôle (inspection physique et l'observation, la confirmation directe...)
- III. Observations physiques
- IV. Les outils de contrôle des comptes
 - a. Dossiers de travail : dossier permanent et dossier annuel
 - b. Feuil de travail, organisation et indexation
 - c. Documentation des travaux de l'auditeur

Chapitre 5 : L'approche du contrôle par cycle

- I. Audit du cycle d'immobilisation
 - a. Les procédures d'audit de l'immobilisation en non valeurs et incorporelles
 - b. Procédures d'audit des immobilisations corporelles
 - c. Procédures de contrôle des immobilisations financières
 - ↳ Cas pratique n° 1
- II. Audit du cycle : Achat /approvisionnement
 - a. La fonction achat/appt
 - b. Finalités et objectifs
 - c. Contrôle des phases du cycle d'achat
 - ↳ Cas pratique n°2
- III. Audit du cycle vente/client
 - a. Les différents types de ventes
 - b. Services intervenants

ENCG de Kenitra

Cours d'audit comptable et financier

↳ Cas pratique n°3

IV. Audit des stocks

- a. Les étapes fondamentales de la mission d'audit des stocks
- b. Méthodologie d'audit de l'inventaire par observation physique

↳ Cas pratique n°4

V. Audit du cycle 'personnel' : audit social

- a. Définition et rôle
- b. Structures et domaines d'actions
- c. Démarches et axes de l'audit social

↳ Cas pratique n°5

VI. Audit des opérations de trésorerie de l'entreprise

- a. Aperçu sur le CI de la trésorerie
- b. Les conditions d'exercice de l'audit de trésorerie
- c. Exemples de techniques de détournement
- d. Procédures et examens particuliers
- e. Vérification finale de cohérence

↳ Cas pratique n°6

Chapitre 6 : Le rapport d'audit (Cas d'audit dans un organisme bancaire)

- I. Formulation et recommandation
- II. Proposition d'actions correctives
- III. Suivi des recommandations

Chapitre 7 : Etude de cas de la Société ALPHA, évaluation des objectifs d'audit et Questionnaire du Contrôle Interne (selon l'approche risques systèmes)

Chapitre préliminaire : Présentation générale de l'audit

I. Définition du concept d'audit

L'audit interne est une fonction d'assistance au management. Issue du contrôle comptable et financier, la fonction audit interne recouvre de nos jours une conception beaucoup plus large et plus riche, répondant aux exigences croissantes de la gestion de plus en plus complexe des entreprises : nouvelles méthodes de direction (délégation, décentralisation, motivation),

Le mot audit est un mot qui vient de l'anglais. Il est prononcé en latin « Audio-Audire » qui signifie « écouter - entendre » et par extension « donner audience ».

Dans le domaine de la comptabilité et de la gestion financière c'est le sens de vérification et contrôle par une observation attentive et minutieuse qui dominait dès le XIXème siècle. L'auditeur est dans ce cas un « commissaire aux comptes » qui par des procédures adéquates « s'assure du caractère complet, sincère et régulier des comptes d'une entreprise, et s'en porte garant auprès des divers partenaires intéressés et, plus généralement, porte un jugement sur la qualité et la rigueur de sa gestion » (Dictionnaire Larousse en cinq volumes).

ENCG de Kenitra

Cours d'audit comptable et financier

La déclaration des responsabilités l'audit interne de l'I.I.A (The Institute of International Auditors) indique « L'audit interne est à l'intérieur d'une entreprise (ou d'un organisme), une activité indépendante d'appréciation du contrôle des opérations ; il est au service de l'entreprise (ou de l'organisme). C'est, dans ce domaine, un contrôle qui a pour objet d'estimer et d'évaluer l'efficacité des autres contrôles.

Son objectif est d'assister les membres de l'entreprise (ou de l'organisme) dans l'exercice efficace de leurs responsabilités. Dans ce but, l'audit interne fournit des analyses, des appréciations, des recommandations, des avis et des informations concernant les activités examinées. Ceci inclut la promotion du contrôle efficace à un coût raisonnable.

L'audit interne apporte sa contribution à l'ensemble des activités de l'entreprise car dans chaque domaine - qu'il s'agisse des aspects financiers, administratifs, informatiques, industriels, commerciaux ou sociaux - d'après Larry Sawyer, diriger c'est toujours planifier les tâches, organiser les responsabilités, conduire les opérations et en contrôler la marche. Le management est devenu une profession, faisant l'objet d'un enseignement ; l'audit interne, outil de management, l'accompagne et l'éclaire.

Selon Larry Sawyer, « la tâche de dirigeant est difficile. L'aide dont il a besoin n'est pas celle d'un vérificateur qui pointe des chiffres, ou même signaler la violation des règles et des procédures, ou montre qu'elles sont périmés, inapplicables ou inefficaces ; c'est celle de quelqu'un qui peut comprendre ses problèmes et lui donner des avis sur la façon de les résoudre en se fondant sur les principes éprouvés du management ».

L'audit interne intervient mandaté par la direction pour aller examiner un point ou une activité de l'organisation - une filiale, une fonction, un processus - et établir un diagnostic attestant de son plus ou moins bon fonctionnement, un diagnostic alertant les responsables et la direction, et une thérapeutique visant la sécurité des actifs et la fiabilité des informations, l'efficacité des opérations, la compétitivité de

l'organisation , mais pas plus que le médecin l'auditeur met en œuvre la prescription qu'il recommande.

L'auditeur est généralement envoyé à des missions de terrain peu connu, dans une filiale ou sur un sujet qu'il découvre sur le tas, muni d'informations partielles et approximatives et sans connaissances techniques approfondies sur les opérations à examiner, l'auditeur doit déceler leurs principales faiblesses, en déterminer les causes, en évaluer les conséquences leur trouver un remède et convaincre les responsables d'agir.

II. Caractéristiques de l'audit

- L'audit est une activité indépendante ;
- L'audit est un examen qui repose sur une méthodologie, des normes professionnelles de travail garantissant l'objectivité de son opinion ;
- L'audit n'évalue pas les hommes mais les systèmes et les actions menées par une organisation : il est tendu vers la recherche d'améliorations et de progrès ;
- L'audit conduit à des recommandations par :
 - ✓ L'identification des risques en prévoir leur récurrence
 - ✓ la correction des dysfonctionnements

IV. La mission d'audit et ses différentes phases

1. Définition de la mission

ENCG de Kenitra

Cours d'audit comptable et financier

La mission d'audit est bien ce travail « temporaire » qu'il sera « *chargé d'accomplir dans l'intention ... de la direction générale* ». Les missions d'audit sont appréciées selon deux critères : le champ d'application et la durée.

2. Le champ d'application

Le champ d'application d'une mission d'audit peut varier de façon significative de deux éléments : l'objet et la fonction.

2.1. L'objet

Va permettre de distinguer les missions particulières des missions générales.

- Ou bien, cas le plus fréquent, on a à faire à une mission particulière, c'est-à-dire portant sur un point précis en un lieu déterminé. Ainsi en est-il si la mission a pour objet « l'audit du magasin de l'usine » ou encore « l'audit des ventes du secteur » ou encore « l'audit de la sécurité du siège social », ou encore « l'audit du centre informatique d'une succursales ».
- Par opposition à ces missions « particulières » on peut définir des missions « générales » qui ne vont connaître aucune limite géographique. Les missions « générales » d'audit concerneront toutes les structures de l'entreprise où il y a – pour reprendre les exemples précédents- un magasin, une activité de vente, une fonction sécurité ou un centre informatique.

2.2. La fonction

Autre critère qui peut, bien évidemment, se marier avec le précédent, on parle alors de missions uni fonctionnelles ou de missions pluri fonctionnelles.

- La mission uni fonctionnelle qu'elle soit particulière ou générale, ne va concerner qu'une seule fonction. Par habitude, on réserve ce terme aux missions « générales », mais on perçoit bien qu'il n'y a là aucune exigence logique : l'audit du magasin de l'usine, ou l'audit des magasins de l'entreprise sont toutes des missions uni fonctionnelles car ne concernant que la fonction « gestion des magasins ». Il en sera de même pour « l'audit des achats » ou « l'audit de la sécurité » ou « l'audit du recrutement ».
- La mission pluri fonctionnelles, celle où l'auditeur est concerné par plusieurs fonctions au cours d'une même mission, se rencontre en général dans deux cas :
Le premier cas, et le plus courant, est celui des filiales. Lorsque les auditeurs internes se déplacent pour aller auditer une filiale, au Maroc ou à l'étranger,

ENCG de Kenitra

Cours d'audit comptable et financier

ils auditent en général tout ou partie des activités de la filiale sans se limiter à une seule fonction. Ils peuvent ainsi à la fois avoir une vue de synthèse sur la société et une appréciation globale sur la qualité de sa gestion. Cette approche n'est en général pas retenue pour les filiales de grande importance, sauf à faire une mission longue (second critère qui sera examiné au paragraphe suivant). Cette approche pluri fonctionnelle de la filiale s'applique également et pour les mêmes raisons, aux usines d'une certaine importance. Dans un cas comme dans l'autre, les frontières entre l'approche uni fonctionnelle et pluri fonctionnelle ne sont pas strictes : tout est affaire de pratique, d'habitude...et de culture (Jacques RENARD, Théorie et pratique de l'audit interne, les Editions d'organisation, 1994, page 192-193).

Le second cas, en dehors des filiales et usines, dans lequel on trouve très souvent une approche multifonctionnelle, est celui des audits informatiques : auditer les systèmes informatiques d'un secteur, d'une filiale ou d'une usine n'a en général que les apparences d'une approche uni fonctionnelle (l'informatique), car les systèmes informatiques en question vont bien évidemment couvrir et concerner plusieurs fonctions. Par contre, on évite cette qualification lorsque la mission est définie comme l'audit d'un système informatique particulier et spécifique.

Ce critère de distinction n'est pas seulement de pur intérêt pédagogique ou logique ou logique : il entraîne des conséquences pratiques importantes au plan de l'organisation du service d'audit lui-même. A noter que la pratique d'audits multi fonctionnels exige une certaine pluridisciplinarité au sein de l'équipe d'audit interne.

En sus du champ d'application, la durée de la mission est également un critère intéressant à apprécier.

2.3. La durée

C'est une question habituelle de la part des étudiants (nous dit Jacques RENARD : « quelle est la durée d'une mission ? » A cette question, il n'y a pas de réponse, ou plutôt il y a une infinité de réponses, ce qui revient au même. Une mission d'audit

ENCG de Kenitra

Cours d'audit comptable et financier

peut durer 10 jours ou 10 semaines, il n'y a pas de règle en la matière et tout est fonction de l'importance du sujet à auditer.

Il faut préciser que lorsqu'on parle de 10 jours ou de 10 semaines, l'instrument de mesure est ici insuffisant. Il faut également retenir dans le calcul le nombre d'auditeur affectés à la mission. Selon le niveau de détail auquel sont tenues les statistiques, on s'exprime donc en heures/auditeur, ou en jours/auditeurs, ou en semaines/auditeur. Pour illustrer le propos, on dira qu'un auditeur durant 10 semaines représente une durée de mission identique à celle de 10 auditeurs durant une semaine. Par simplification lorsqu'on parle de mission de 2 semaines ou de 4 semaines, il faut lire « pour un auditeur au travail », la durée réelle de la mission étant à diviser par deux s'il y a deux auditeurs, par trois s'il y en a trois, etc.

A partir de cette observation, on peut distinguer les missions « courtes » (inférieures ou égales à quatre semaines) et les missions longues (plus d'un mois). Outre les conséquences de la durée sur l'organisation de la mission, sa logistique et son budget, la longueur a également des conséquences méthodologiques.

- Les missions longues sont des missions dans lesquelles on déroule tout le processus méthodologique de l'audit interne ; on utilise une quantité et une diversité importante d'outils d'audit, on constitue des dossiers volumineux et documentés et on conclut par un Rapport d'Audit riche de recommandations nombreuses et constructives.
En d'autres termes, la mission longue est la parfaite illustration de la méthodologie d'audit appliquée par l'équipe d'audit interne en charge de la mission. Il en va tout autrement d'une mission « courte ».
- La mission courte, en effet, exige une condensation des actions pour parvenir au résultat. Cette condensation est d'autant plus naturelle que, si la mission est courte, c'est en générales qu'elle est simple, que le thème en est bien connu des auditeurs et que les investigations à réaliser sont peu nombreuses. Dans la plupart des cas, le Rapport d'audit en résultat est bref, ce qui ne veut pas dire que les questions soulevées sont sans importance. Mais ce qui veut dire que la méthodologie ci-après décrite voit sa mise en œuvre parfois tassée, comprimée, réduite dans certaines de ses phases sans pour autant être niée ou écartée.

ENCG de Kenitra

Cours d'audit comptable et financier

Enfin, à la différence de la mission longue, la mission courte bénéficie d'une logistique réduite et d'un budget plus faible. Dans la pratique, la mission courte, unifonctionnelle et particulière, se rencontre souvent dans le cas de missions spécifiques, sur un sujet précis, demandées par la Direction Générale en dehors du plan d'Audit, parce que l'on souhaite résoudre un problème urgent et imprévu.

Deux observations restent toutefois communes aux missions d'audit quelle que soit leur durée :

- Une mission d'audit n'est jamais à l'avance cataloguée « courte » ou « longue ». Bien évidemment, il y a une prévision de durée, exigée par la planification et la nécessité d'une estimation budgétaire. Mais l'auditeur n'arrête jamais une mission non achevée au motif qu'il a atteint le délai prévu, pas plus qu'il ne poursuit une trop large. On adapte planning et budget au fur et à mesure des réalisations mais l'achèvement des objectifs conditionne seul la durée réelle de la mission.
- La méthodologie, appliquée dans ses moindres détails ou plus ou moins condensée, est néanmoins toujours respectée dans ses principes et en particulier dans ses trois phases fondamentales : La phase préparatoire, la phase de réalisation et la phase de conclusion. Chacune d'entre elles se découpe en un certain nombre de périodes, mais au-delà de cette analyse, on peut dire qu'elles toutes exigent des auditeurs des compétences spécifiques, qui ne sont pas toujours l'apanage d'un seul, et qui permettent d'affirmer que la meilleure mission est toujours celle qui est réalisée à plusieurs.

3. Les trois phases fondamentales d'une mission d'audit

3.1. La phase préparatoire

Qui couvre la mission d'audit, exige des auditeurs une capacité importante de lecture, d'attention et d'apprentissage. En dehors de toute routine, elle sollicite l'aptitude à apprendre et à comprendre, elle exige également une bonne connaissance de l'entreprise car il faut savoir où trouver la bonne information et à qui la demander. C'est au cours de cette phase que l'auditeur doit faire preuve de qualité de synthèse et d'imagination. Elle peut se définir comme la période au cours de laquelle vont être réalisés tous les travaux préparatoires avant de passer à

ENCG de Kenitra

Cours d'audit comptable et financier

l'action. C'est tout à la fois le défrichage, les labours et les semailles de la mission d'audit.

3.2. La phase de réalisation

Fait beaucoup plus appel aux capacités d'observation, de dialogue et de communication. Se faire accepter est le premier impératif de l'auditeur, se faire désirer est le critère d'une intégration réussie. C'est à ce stade que l'on fait plus appel aux capacités d'analyse et au sens de la déduction. C'est, en effet, à ce moment que l'auditeur va procéder aux tests qui vont lui permettre d'élaborer la thérapeutique. Poursuivant notre image bucolique, nous pouvons dire que se réalise alors la moisson de la mission d'audit.

3.3. La phase de conclusion

Elle exige également et avant tout une grande faculté de synthèse et une aptitude certaine à la rédaction, encore que le dialogue ne soit pas absent de cette dernière période. L'auditeur va cette fois élaborer et présenter son produit après avoir rassemblé les éléments de sa récolte : c'est le temps des engrangements et de la planification.

V. L'audit comptable et financier : Un instrument de performance de l'entreprise.

Les analyses financières consistent à formuler des appréciations sur la situation d'une entreprise en opérant sur ses comptes un certain nombre de traitements (sélection, découpages, regroupements, rapprochement, etc).

Leur validité est conditionnée, d'une part, par la sécurité et la fixité des descriptions comptables, d'autre part, par la sincérité et le réalisme économique des comptes.

ENCG de Kenitra

Cours d'audit comptable et financier

Les instruments de l'analyse financière sont soit des indicateurs soit des ratios. Les indicateurs sont obtenus en additionnant ou en soustrayant diverses rubriques comptables en vue d'obtenir des chiffres significatifs sur la gestion : excédent brut d'exploitation, valeur ajoutée, fonds de roulement, marge brute d'autofinancement, structure de financement.

Ces indicateurs et ratios sont d'un intérêt accru s'ils sont adéquatement choisis et si leur évolution est suivie dans le temps et des comparaisons peuvent être faites entre entreprises, ce qui pourrait être facilité par les banques de données.

Mais l'analyse financière classique rencontre dans les entreprises publiques un problème inconnu ou accessoire dans les entreprises privées : la présence de contributions de l'Etat extrêmement diverses qu'il faut isoler et dont il faut tenir compte, sinon les indicateurs et les ratios sont faussés.

L'attribution par exemple de subventions d'équipement, de prêts publics à des conditions préférentielles ou de bonifications d'intérêt et toutes les contributions publiques doivent être repérées, évaluées, justifiées par des sujétions imposées par l'Etat, et aboutir le cas échéant à des redressements des indicateurs et ratios financiers.

Les instruments de l'analyse financière sont essentiellement :

- La comptabilité générale à la fois comme instrument d'information financière et outil de gestion
- La comptabilité analytique,
- Le système d'information.

A. Instrument d'information financière

1. La comptabilité générale

La comptabilité générale : Elle sert à beaucoup de choses. Si l'on simplifie maximum, on peut dire que la comptabilité est à la fois un instrument d'information financière et un outil de gestion.

Elle permet d'assurer la mission d'information financière à l'égard des partenaires de l'entreprises (salariés, bailleurs de fonds, clients, fournisseurs et

ENCG de Kenitra

Cours d'audit comptable et financier

l'Etat) ; les documents comptables essentiels sont à cet égard le Bilan, le Compte de produits et Charges, l'Etat des Soldes de Gestion, le tableau de financement et l'Etat des Informations complémentaires.

- Le bilan est une photographie du patrimoine, de la forme de l'entreprise, avec ce qui lui appartient (actif) et ce qu'elle doit (le passif) ;
- Le compte de produits et charges est établi à partir des « comptes de gestion », produits et charges, tenus durant l'exercice et corrigés, en fin d'exercice, par les diverses écritures d'inventaire. Son solde créditeur (excédent des produits sur les charges) exprime un résultat bénéficiaire (bénéfice net), et son solde débiteur (excédent des charges sur les produits) un résultat déficitaire (perte nette) ;
- L'état des soldes de gestion décrit en deux tableaux la formation du résultat net et celle de l'autofinancement ;
- Le tableau de financement est l'état de synthèse qui met en évidence l'évolution financière de l'entreprise au cours de l'exercice, en décrivant les ressources dont elle a disposé et les emplois qu'elle en a effectués.
- L'état des informations complémentaires comporte tous compléments et précisions nécessaires à l'obtention d'une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'entreprise, à travers les états de synthèse fournis.

B. Outil de gestion

Si l'on met de plus en plus l'accent sur la comptabilité en tant qu'instrument d'information financière destiné à éclairer les divers partenaires de l'entreprise, il ne faudrait tout de même pas oublier qu'elle a d'abord été et qu'elle demeure un outil de gestion destiné à éclairer les dirigeants de l'entreprise. A cet égard, la comptabilité générale est une sorte de tableau de bord composé de toute une série d'instruments de mesure, grâce auquel les dirigeants peuvent piloter l'entreprise et en mesurer les performances.

2. La comptabilité analytique

L'objectif de la comptabilité analytique est de calculer les coûts grâce à une analyse appropriée des charges.

ENCG de Kenitra
Cours d'audit comptable et financier
3. Le système d'information

H.C. Lucas analyse le système d'information comme « l'ensemble des procédures organisées qui permettent de fournir l'information nécessaire à la prise de décision et/ou au contrôle de l'organisation ».

Une définition simple est donnée par C. Dumoulin : « Ensemble des informations circulant dans l'entreprise ainsi que les procédures de traitement et les moyens octroyés à ces traitements ».

Les qualités d'un bon système d'information, c'est-à-dire opérationnel pour la prise de décision sont :

Le système d'information doit permettre de :

- Connaître le présent,
- Prévoir,
- Comprendre,
- Informer rapidement.

Le système d'information doit être:

- Adapté à la nature (taille, structure) de l'organisation,
- Efficace (rapport qualité /coût).

VI. L'audit financier

La définition de l'audit financier peut être tirée des publications des diverses organisations professionnelles, ainsi :

En France, dans les normes de l'OECCA (Ordre des Experts Comptables et Comptables agréés) ... « l'audit a pour objectifs de permettre à l'expert comptable d'attester de la régularité et de la sincérité annuels et de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise ».

Au plan européen, dans les normes de l'UEC (Union Européenne des Experts comptables) ... « l'objet de l'audit des comptes annuels est d'exprimer une opinion

ENCG de Kenitra

Cours d'audit comptable et financier

sur le fait de savoir si ceux-ci traduisent fidèlement la situation de la société à la date du bilan et de ses résultats pour l'exercice examiné, en tenant compte du droit et des usages du pays où l'entreprise a son siège ».

Au plan international, dans les normes de l'IFAC (International Federation of Accountants) ... « Contrôle de l'information financière émanant d'une entité juridique (le but lucratif ou non lucratif de l'organisation, sa taille et sa forme juridique n'entrent pas en ligne de compte), effectué en vue d'exprimer une opinion sur cette information ».

La définition synthétique suivante est retenue :

« L'audit financier est l'examen auquel procède un professionnel compétent et indépendant en vue d'exprimer une opinion motivée sur la fidélité avec laquelle les comptes annuels d'une entité traduisent sa situation à la date de clôture et ses résultats pour l'exercice considéré, en tenant compte du droit et des usages où l'entreprise a son siège ».

L'audit financier ne peut s'opérer isolément de l'audit opérationnel :

La définition même de l'audit suppose la possibilité d'apprécier une réalité par comparaison à des normes.

Traditionnellement on distingue deux grands domaines d'audit, pour lesquels l'existence de références générales est inégale :

- L'audit financier, intéresse les actions ayant une incidence sur la préservation du patrimoine, les saisies et traitements comptables, l'information financière publiée par l'entreprise, il ne néglige pas les actions qui ne sont pas engagées par les comptables eux-mêmes, mais ne s'y intéresse qu'en tant qu'éléments déterminant la fiabilité, la régularité et la sincérité de l'information comptable et financière, sur laquelle il doit formuler un jugement ;
- L'audit opérationnel, qui s'applique à toutes actions, sans privilégier leur incidence sur la tenue et la présentation des comptes. Son objet consiste à juger la manière dont les objectifs sont fixés et atteints ainsi que les risques qui pèsent éventuellement sur la capacité de l'entrepreneur ou d'une entité à définir des objectifs pertinents et à les atteindre.

ENCG de Kenitra

Cours d'audit comptable et financier

- Au contraire, l'audit financier et l'audit interne ont des objectifs spécifiques :
- L'audit financier a un objectif spécifique que n'a pas l'audit interne : la certification des comptes vis-à-vis des tiers.
 - L'audit interne a notamment comme objectif de s'assurer, pour la direction uniquement, de la qualité du fonctionnement comptable, des documents émis.

L'audit est une fonction à part entière, qui mérite ses spécialistes, qui a ses « créneaux, ce que dénotent les termes d'audit de management, d'audit social, d'audit total, etc.

Dans un environnement changeant, l'auditeur peut jouer un rôle dépassant largement celui de « contrôleur » pour devenir un « catalyseur » encourageant les dirigeants d'entreprise à agir.

Du rôle de simple « contrôleur » jusqu'à celui de « consultant » l'éventail est large et les situations rencontrées très variables d'une entreprise à l'autre.

Quoi qu'il en soit, l'existence d'une structure d'audit interne au sein d'un organisme ou d'une entreprise traduit la volonté affirmée de la part de ses instances dirigeantes de se doter d'un outil en vue de limiter les risques, de rendre les organisations existantes plus performantes, plus généralement d'accroître l'efficacité.

Encore s'agit-il de s'assurer que l'outil mis en place est bien apte à accomplir la mission qu'on lui a assignée.

Nous abordons le problème des conditions à remplir pour que l'audit – ici l'audit comptable et financier- puisse être un véritable outil d'efficacité, ainsi que les limites en la matière.

OBJECTIFS DE L'AUDIT FINANCIER :

- ☞ La fiabilisation de l'information comptable et financière :
 - ☞ La régularité ;
 - ☞ La sincérité ;
 - ☞ Le respect à l'image fidèle ;
- ☞ Le respect d'un référentiel comptable prédéfini :
 - ☞ Le dispositif de forme (organisation comptable et liste des comptes) ;
 - ☞ Le dispositif de fond (principes comptables et méthodes d'évaluation).

VII. L'audit comptable

« Un examen auquel procède un professionnel compétent et indépendant en vue d'exprimer une opinion motivée sur la régularité et la sincérité du bilan et le compte de résultat » L'OECCA

« Un contrôle de l'information financière émanant d'une entité juridique effectué en vue d'exprimer une opinion sur cette information » L'IFAC

« Un examen, par sondages, des éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensembles » La CNCAC

VII. Présentation générale de l'audit

L'audit est un examen critique qui permet de vérifier les informations données par l'entreprise et d'apprécier les opérations et les systèmes mis en place pour les traduire.

L'audit est l'activité qui applique, en toute indépendance, des procédures cohérentes et des normes d'examen en vue d'évaluer l'adéquation, la pertinence, la sécurité du fonctionnement de tout ou d'une partie des actions menées dans une organisation, par référence à des normes.

(Voir la suite du cours dans les séances prochaines INCHAALLAH)

VIII. L'Audit interne : une démarche comptable et financière

1. Contrôle interne d'un point de vue comptable

(Voir la suite du cours dans les séances prochaines INCHAALLAH)